



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## certificats

Question écrite n° 115581

### Texte de la question

M. Denis Merville appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation des Français musulmans vivant encore en Algérie. En effet, les familles effectuant des démarches pour la reconnaissance de leur nationalité française rencontrent de nombreuses difficultés administratives. L'Association Nationale d'aide aux musulmans repliés d'Algérie (AMFRA) a souvent regretté les délais toujours plus longs dans le traitement des demandes de certificats de nationalité française. Or, aujourd'hui, le délai de délivrance de ces certificats par le greffe des nationalités de Paris, seul compétent pour les demandes formulées par les Français d'Algérie, est passé à deux ans. En conséquence, il souhaiterait savoir si les crédits prévus à ce titre dans le budget pour 2007 sont suffisants pour stabiliser ce retard, voire pour le réduire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Merville](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 115581

**Rubrique :** Nationalité

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice (garde des sceaux)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 janvier 2007, page 202